



Communiqué de presse - Bobigny, le 27 août 2021

Rentrée scolaire : le Département de la Seine-Saint-Denis s'engage pour la vaccination des collégien.ne.s

Alors que cette année encore la rentrée scolaire s'effectuera sous haute surveillance sanitaire, le Département de la Seine-Saint-Denis souhaite poursuivre ses efforts, au-delà de ses compétences, afin de lutter contre l'épidémie et participer à la sérénité de cette nouvelle année scolaire pour les collégien.ne.s.

Le Département a ainsi proposé aux autorités locales de déployer son bus de la vaccination et des équipes mobiles dans certains collèges à compter du 13 septembre, participant ainsi activement à la campagne de vaccination des mineur.e.s aux côtés de la Préfecture, de l'ARS, de la CPAM et de l'Education Nationale.

Ce bus itinérant, opérationnel depuis mars 2021, interviendra en priorité dans les collèges des villes où le taux d'incidence est le plus fort, et où il n'y a parfois pas de centre de vaccination. Grâce à son bus, le Département souhaite privilégier les opérations d'aller-vers, alors qu'au 15 août seuls 14,4% des 0-19 ans avaient reçu une première dose en Seine-Saint-Denis, contre 24,1% au niveau national (*données AMELI*). Le Département va aussi s'assurer de l'acheminement d'une connexion internet, indispensable pour l'usage du Système d'Information Vaccin COVID, dans les salles qui seraient dédiées par l'Education Nationale à la vaccination dans les collèges.

En parallèle, le Département distribuera lors de cette rentrée **deux nouveaux masques réutilisables** à chacun.e des 79 000 collégien.ne.s des 130 collèges publics de la Seine-Saint-Denis, en plus des 8 qu'il leur avait déjà fournis précédemment.

Afin de veiller au mieux à l'aération des salles de classe et au respect du protocole sanitaire, le Département mettra également **des capteurs de CO2** à disposition des établissements qui en feront la demande. Dès la rentrée, une vingtaine de collèges volontaires recevront ainsi un ou plusieurs capteurs, avant que le dispositif ne puisse s'étendre.

« Alors que depuis presque deux ans l'épidémie de Covid-19 a fragilisé l'apprentissage d'un grand nombre d'élèves, en particulier en Seine-Saint-Denis, il est essentiel que cette nouvelle rentrée scolaire soit celle d'un retour durable à l'école. C'est pourquoi, avec Magalie Thibault, Vice-présidente en charge des Solidarités et de la Santé, et Emmanuel Constant, Vice-Président en charge de l'Education, nous avons décidé de prendre part directement à la vaccination des collégiens, allant ainsi largement au-delà de nos compétences.

Nous le ferons en appui des autorités sanitaires et de l'Education Nationale pour la Seine-Saint-Denis, alors que l'état de la médecine scolaire est des plus inquiétants. Nous demandons que les équipes éducatives, administratives et techniques des établissements scolaires puissent également bénéficier des démarches de vaccination. A quelques jours de la rentrée, il est urgent dans un département où le retard vaccinal reste fort d'établir des mesures de vaccination massives et pédagogiques en allant vers les élèves, si nous voulons garantir l'éducation des plus jeunes, limiter la propagation du virus et endiguer les formes graves de l'épidémie. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact presse

Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82